L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 20. MERCREDI 16 JUILLET 1919. Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

LA FÊTE DU 14 JUILLET À VARSOVIE.

Discours de Mr. Pralon Ministre de France.

Ce m'est une tâche bien douce que d'avoir à vous remercier, au nom de tous les Français qui sont ici, de l'hommage délicatement rendu par votre touchante amitié à notre France bien-aimée dont vous avez voulu en ce jour de fête, fraternellement partager la joie. Je suis encore sous l'impression charmante de toutes les jolies pensées que les hommes éminents qui viennent de parler ont si artistiquement tressées en couronne offerte à notre pays. Votre sympathie vous avait fait comprendre l'intensité et la qualité de l'émotion qui vivait aujourd'hui dans nos coeurs, et avec le sûr instinct de votre âme admirablement avertie des sentiments secrets de ceux qu'elle sait aimer, vous avez tenu à dissiper par le charme irrésistible de votre affection la mélancolie qui pouvait assombrir nos pensées de Français cruellement séparés, en des instants d'une valeur aussi rare, de notre Patrie lointaine. Laissez-moi vous dire de suite, Chers Amis Polonais, que cette tristesse n'habite pas nos coeurs grâce au miracle accompli par votre communicatif enthousiasme.

Oui, vous l'avez entièrement comprise avec ses nuances particulières et son indicible grandeur, l'émotion que nous apportait l'hallucinante représentation du défilé qui déroule sa magnifique gloire, immense, impérissable, tout au long de la voie triomphale, là bas, sous les acclamations infinies d'un peuple qui remercie ceux à qui il doit de vivre libre et indépendant. Tout à l'heure un Français *), délicat lettré, à qui nous devons tant de pages doucement émouvantes, récemment venu vers vous de notre Pays, vous dira avec toute la sûreté d'observation et d'expression qu'il doit à ses dons affinés de psychologue, l'histoire de cette joie. Pour moi, je vous demanderai seulement, puisque vous entrez si bien en ce moment daus nos pensées, de vous faire plus longtemps avec nous les spectateurs de cette inoubliable scène. Demandons à nos imaginations d'évoquer pour nous ces heures que précieusement l'histoire gardera. Et pour créer en nous des pensées égales à l'événement rappelons les 14 Juillet des années tragiques, ceux que notre France toute entière absorbée dans la lutte où sa vie se jouait, avait hâtivement fêté, entre deux combats. 14 Juillet 1915! C'est après les terribles mois du printemps où nos adversaires cherchaient, avec rage le chemin de Calais, l'angoisse des batailles dans les bois de l'Argonne où le Kronprinz allemand voulait isoler et envelopper Verdun. 14 Juillet 1916 C'est Verdun encore, la cité héroïque, invioléet autour de laquelle flambait un des plus gigantesque combats que la guerre avait jusque la allumés; les forts avancés, après des luttes épiques, étaient tombés, mais l'âme de la France farouche, s'était réduite dans l'enceinte de la ville fortifiée et elle veillait pour que l'ennemi n'entrât pas. 14 Juillet 1917! Ce sont les instants d'angoisse où le destin semblait encore hesiter. Dans les Flandres la formidable cannonade anglaise préludait à l'attaque des hauts plateaux de Gheluvelt et de Roulers. 14 Juillet 1918. C'est l'inoubliable date; c'est l'assaut

---

*) Mr. André Lichtenberger.

suprême d'un adversaire qui a ramassé toutes ses forces à moins de 60 kilomètres de Paris que ses monstrueux canons prenaient déjà sous leur feu. Nous voici au 14 juillet 1919. Ceux qui avaient poursuivi l'odieux dessein d'asservir l'univers, ont succombé dans la lutte impie et ont dû signer le juste Traité de Paix après lequel doit commencer une ère nouvelle. Ce jour où le peuple de France avait coutume dans toutes ses villes, dans chacun de ses villages de commémorer l'évènement qui devait symboliser à tout jamais la conquête de la liberté, ce jour a été précisément choisi, pour que, dans cette capitale dont la guerre avait grandi la valeur symbolique, puisqu'elle était vraiment le coeur des nations libres, les peuples délivrés vissent le retour triomphal des guerriers héroïques dont les exploits avaient sauvé le monde. Ecoutez au milieu des cris d'allégresse les accents émouvants de la „Marseillaise", les notes entraînantes que des centaines de clairons lancent dans l'air, l'immense rumeur qui gronde.

Derrière les Maréchaux vainqueurs défilent les soldats valeureux, aux figures bronzées sous les casques, aux gestes souples, aux poitrines barrées de décorations; au-dessus d'eux, les étendards sublimes effrangés et dechiquetés; ils passent... Des deux côtés l'enthousiasme applaudit; ils passent... intarrissable flot; après la masse bleue de nos fantassins, voici sur les petits chevaux nerveux, leurs burnous blancs flottant comme des ailes, nos goumiers algériens; voici sous le vêtement kahki s'avancer, magnifiques athlètes, les courageux compagnons de nos plus chauds combats, les soldats anglais et américains; voici avec la même tranquille résolution, avec la même fierté dans les yeux, voici les Polonais coiffés de la chapska; puis de l'infanterie encore, puis le roulement assourdissant de l'artillerie, de la cavalerie guerrière, les tanks monstrueuses machines de destruction et le fracas des applaudissements montant jusqu'au ciel où évoluent vigilants et gracieux nos glorieux aéroplanes... Ah, les belles et émouvantes minutes où nos yeux suivront un long moment tous ces hommes forts qu'un heureux destin nous a ramenés, et où nos pensées invinciblement s'en iront aussi auprès de ceux que l'immense bataille a gardés. Après avoir assisté ensemble à l'apothéose de la gloire des vivants, allons ensemble Chers Amis Polonais, rendre le suprême hommage à tous ceux dont la mort a fait que dans une Europe sauvée de l'esclavage, vivrait une Pologne libre. Venez avec nous dans ces petits cimetières champenois, paisibles champs de repos qu'entourent des murs bas tous couverts de lierre. Ceux que vous ne reverrez plus dorment là côte à côte avec nos morts. Si la destinée cruelle leur a refusé la joie de rentrer dans leur patrie libérée, la mort pitoyable les a couchés dans une terre amie, sous une pierre tombale auprès de laquelle s'approcheront émus une prière aux lèvres, des Français et des Françaises qui épèleront avec recueillement leurs noms polonais. Et la voix des vents sur leur tombe ne leur chantera pas des airs étrangers, et les fleurs que de mains pieuses accrocheront à leurs croix prouveront qu'ils ne sont pas oubliés. Venez avec nous auprès de nos morts dans le cimetière où j'étais il y a juste un an, dans cette hospitalière cité de Genève qui avait si généreusement accueilli vos compatriotes exilés et nos prisonniers internés, et où en face de vos drapeaux polonais mêlés aux nôtres, je disais à ceux qui dormaient là la fidelité de notre souvenir. Allons ensemble en pensée faire le douloureux pélérinage auprès des vôtres et des nôtres qui reposent, infortunés, en terre étrangère, auprès de ceux que la mort délivra des souffrances d'une odieuse captivité et dont une croix sans nom marque la tombe.

Comme elles sont réconfortantes, ces pensées que nous donnons à nos morts et avec quelle indicible persuasion elles nous enseignent la loi suprême qui régit tout ce qui est humain. Si dans cet univers assombri par la mauvaise foi, la vengeance, la force et l'oppression que la méchanceté des hommes s'ingéniait à y mettre, survivent, lumineuses clartés, les idées de liberté et

de justice, c'est qu'au milieu des pires souffrances des millions de vies se sont éteintes. Il faut beaucoup de douleurs pour que naisse au monde quelque chose de grand et de beau. C'est parce que vos ancêtres ont généreusement sacrifié d'innombrables existences pour leur patrie, c'est parce que, dans les coeurs polonais, la souffrance s'est si longtemps et si souvent installée, c'est parce que des âmes de vos exilés, comme de toute cette terre polonaise, tant de cris de désespoir se sont élevés dont vos admirables artistes, Krasinski, Slovacki, Mickiewicz, Chopin, ont composé l'hymne sublime de la douleur, que la Pologne a pu renaître et retrouver sa place parmi les nations. Et c'est parce qu'elle est née de la souffrance que la Pologne sera forte. Témoin attentif, presque de vos premiers pas, j'assiste depuis trois mois déjà au reveil de votre vie nationale. Laissez moi vous avouer combien j'ai été heureux de comprendre à mesure que je vous connaissais mieux, les aimables et solides qualités de votre esprit et de votre coeur. Vous devez à votre passé douloureux ce goût intense que vous avez de la vie, une délicate appréciation du possible et de l'impossible et un sens exquis de l'amitié. Vous devez à votre passé heroique, une jolie fierté dans votre action, cet amour de l'indépendance qui n'appartient qu'aux nobles races, et ce désir aigu de réaliser un grand avenir. Comme vous tous, Chers Amis Polonais, j'ai foi dans vos destinées et puisque notre commune victoire doit préparer à la collaboration sincère de toutes les nations vraiment amies de la Paix, je me réjouis à l'idée de la part magnifique que-votre pays va prendre à ce travail en commun pour le progrès. Notre humanité revenue un peu lasse du spectacle attristant de tant de ruines et de dévastations aura besoin pour ne pas s'abandonner au découragement, de découvrir de nouvelles raisons d'aimer les grandes idées qui seules peuvent créer une harmonieuse vie. La Pologne, j'en suis sûr, l'y aidera de toute la ferveur du culte qu'elle a toujours voué à la bonté, à la générosité et à l'amour de la Patrie.

DOCUMENTS.

Proclamations du Conseil polonais à Poznań.

Le Conseil populaire polonais à Poznań a publié deux proclamations adressées aux haqitants des provinces polonaises qui se trouvaient jusqu'à présent sous la domination allemande.

La première de ces proclamations, datée du 29 juin, est conçue en ces termes:

„Citoyens! Le Congrès de paix a décidé enfin les frontières qui doivent désormais séparer la Pologne de l'Allemagne. Le gouvernement et le parlement allemands ont accepté les conditions dictées par les Alliés victorieux.

„Il s'agit maintenant de ce que le passage à la nouvelle existence s'effectue aussi tranquillement que possible, sans que le sang soit répandu et le bien des citoyens endommagé.

„Nous demandons aux habitants polonais de la Haute-Silésie de continuer à conserver leur sang-froid et leur dignité, de persévérer dans cette discipline nationale, pour laquelle nous leurs exprimons notre gratitude, ainsi que l'hommage de toute la société polonaise. Hauts-Silésiens! Un bref espace de temps vous sépare du moment, où les autorités de l'Entente victorieuse feront leur entrée dans votre pays, pour vous accorder la protection, grâce à laquelle vous pourrez exprimer le désir que la Silésie soit réunie à la Pologne. En même temps que les autorités alliées, des vivres en quantité suffisante pour la population affamée arriveront dans le pays".

„Les Allemands qui habitent les territoires accordés à la Pologne, peuvent être sûrs, que la République polonaise va les traiter conformément à ses traditions anciennes, ainsi qu'aux principes modernes, en citoyens égaux, en leur garantissant la liberté de leur langue maternelle et leur culture distincte. La sécurité de la vie, du bien et de la personne des concitoyens allemands qui se seront soumis loyalement aux nouvelles conditions, sera sacrée pour le gouvernement polonais. Les employés de nationalité allemande qui désirent garder leur fonctions et servir loyalement la République polonaise, peuvent être absolument sûrs qu'ils ne seront point privés de leurs emplois.

„Assez de sang a déjà coulé! Assez de biens ont été devastés! Il est temps

de terminer cette guerre terrible. C'est pourquoi nous en appelons au nom de la République polonaise aux Allemands ainsi qu'aux Polonais habitant les territoires accordés à la Pologne pour qu'ils renoncent à la violence, aux combats et au sang répandu inutilement.

„L'égalité de droits, la protection de la nationalité, de la vie et des biens de tous les citoyens paisibles leur seront assurés.

„Ceux-la toutefois, qui malgré la signature du traité par le gouvernement allemand, continueront à semer la haine entre les deux nations ou auront recours à la violence — ceux-là devront subir les conséquences de leur crime.“

La seconde proclamation, datée du 7 juillet est rédigée comme il suit:

„Compatriotes! Il vous est connu par notre proclamation antérieure que le commissariat du Conseil populaire a été autorisé par un décret des ministres, comme mandataire du gouvernement polonais pour prendre en possession au nom de celui-ci les territoires polonais de l'ancienne occupation prussienne. Des négociations sont en train entre le commissariat et le gouvernement polonais au sujet de l'administration de ces territoires par l'Etat. Nous tendrons de toutes nos forces à ce que le passage s'effectue tranquillement et aboutisse non seulement à consolider l'autorité polonaise dans ce pays mais à continuer les nobles traditions du démocratisme polonais. Nous sommes tous égaux en face à notre tâche nouvelle. La pierre de touche de toute aptitude au service public ne doit être autre que l'esprit animant ceux qui y prétendent. Cette égalité concerne, dès le moment de la signature, non seulement les citoyens polonais, mais aussi ceux de nationalité allemande. Autant les devoirs des premiers dérivent naturellement de leur appartenance nationale à la Pologne, autant nous espérons pouvoir compter chez les citoyens de nationalité allemande sur leur soumission loyale aux conditions historiques créées par le traité de Versailles.

„Puisque nous devons vivre à l'avenir à côté des Allemands non plus en ennemis, mais en concitoyens — il nous faudra oublier le passé et ne nous souvenir que du fait, que ce n'est pas la nation que nous combattions, mais le système prusso-allemand qui tendait à nous détruire.

„Ni la nation polonaise ni ses représentants ne suivront jamais le chemin de la vengeance et des représailles. Nous allons exiger cependant que les devoirs imposés par l'Etat à ses citoyens soient remplis d'une manière loyale.

„En ce moment historique nous nous adressons à vous, compatriotes, pour que vous tâchiez de comprendre le changement opéré par l'histoire et que vous ne voyiez désormais dans les Allemands que vos concitoyens égaux dans l'Etat. C'est de votre conduite que dépendra le jugement du monde entier, si notre assurance que, étant libre nous-mêmes, nous garantirons la liberté aux autres — n'était point une vaine parole. Nous serons guidés sur ce chemin par le souvenir des combats glorieux pour la liberté, dans lesquels nos ancêtres ont sacrifié leur vie pour que la Pologne puisse être libre et qu'elle puisse assurer la liberté à tous ses citoyens sans distinction de langue, de culte et de nationalité“.

REVUE DE LA PRESSE.

Après la prise de Łuniniec.

Le „Kurjer Poranny“ du 11 juillet écrit à ce sujet:

„La défaite catastrophale des bolchévics à Wilno avait déjà fait une forte impression sur les cercles gouvernants de la Russie des soviets. Le front polonais fut dès lors considéré comme étant „en danger“, et des renforts considérables furent envoyés sur les points principaux de ce front. La garnison de Łuniniec était également renforcée par des divisions de matelots et de Chinois qui se défendaient avec acharnement, à ce qu'en disent les témoins oculaires. Cette défense était parfaitement justifiée, vu que Łuniniec forme un noeud important de chemin de fer sur la voie allant de Brest par Homel et Briansk à Moscou. La ligne de chemin de fer Wilno-Łuniniec qui se trouve actuellement en possession polonaise, longe une énorme partie de notre front de l'Est, ce qui favorise énormément l'offensive future.

„La perte de Łuniniec menace en outre les bolchévics de perdre un autre noeud de voie ferrée non moins important, c'est-à-dire la station de Sarny. L'offensive polonaise est dirigée sur ce point depuis plus de quinze jours. Cette diversion causée sur le front polonais des bolchévics au moment où ceux-ci mena-

çaient sérieusement Kołczak, tandis que Denikine ne se trouve pas encore affermi sur ses nouvelles positions — cette diversion est un coup puissant porté à l'armée bolchévique. Celle-ci se trouve par suite incapable d'envoyer des renforts en quantité désirable sur le front sibérien, et se voit même forcée de transférer sur le front polonais des divisions dirigées contre Denikine et Kołczak".

Le quotidien de Varsovie fait observer en conséquent que l'offensive actuelle des Polonais est un service immense rendu à la Russie anti-bolchéviste, à la Russie de l'avenir. Ce journal énonce dans la suite l'espoir qu'un service pareil rendu à un moment critique deviendra le fondement de relations amicales entre la Pologne et l'Etat russe futur.

Sur le par. 93.

La „Gazeta Polska" du 10 juillet écrit ce qui suit:

„Le texte littéral du traité de garantie ne nous a pas encore été communiqué officiellement. Aussi ne pouvons-nous puiser les détails qui s'y rapportent que dans un organe juif, bien qu'il soit rédigé en polonais. Nous voulons parler du „Dziennik Nowy" qui le premier a obtenu de Paris le texte du traité. Le fait que c'est précisément un journal juif, et non quelque autre, prouve incontestablement l'existence d'un fil secret de communication entre Paris et Varsovie. Il est aisé de supposer que cette communication ne se bornait pas à transmettre des nouvelles, mais servait également à influer sur la redaction de la clause même. D'ailleurs l'attitude adoptée par la presse redigée en jargon et la joie manifestée à cause de la signature du traité prouvent à quel point c'était un fait désiré et attendu".

En considérant les motifs de cette satisfaction manifestée par les Juifs, le quotidien de Varsovie fait observer que ce sentiment aurait sa raison d'être par rapport aux écoles. „La joie des Juifs, cependant — ajoute l'auteur de l'article — qui voient dans ce paragraphe un régulateur des relations polono-juives, a-t-elle de justes fondements? C'est ce que la réalité va démontrer".

Après avoir affirmé que les Juifs font preuve d'un horizon fort borné en désirant des garanties de part étrangère pour régler leurs relations avec la Pologne, l'auteur constate que la clause n'apporte aux Juifs rien d'autre que ce que la Diète leur aurait accordé, sauf un seul point. Ce point est celui de l'ingérence des Alliés dans les affaires intérieures de la Pologne. Et c'est précisement ce qui peut amener une irritation incessante.

„Dès que les Allemands seront entrés dans la Ligue des Nations—dit l'auteur dans la suite—on peut être sûr qu'ils tendront à faire de la question juive en Pologne un instrument pour propager la discorde dans le pays. Il auront pour eux le droit et ils en profiteront pour organiser une série de procès internationaux en Pologne et de ne laisser jamais s'éteindre la question juive".

Quant aux Juifs aux-mêmes, l'auteur affirme avec raison que tout protectorat étranger leur donnera un caractère exterritorial sans leur donner l'autonomie, et ne contribuera qu'à former un nouveau Ghetto. Les Polonais seront forcés en outre de dresser des listes de ceux d'entre les Juifs qui voudront se considérer comme appartenant à la minorité privilégiée. Car, ne l'oublions pas, nombre de Juifs polonais se considèrent comme citoyens loyaux de la Pologne, bien que d'un rite différent, et ceux-là ne voudront assurément pas se soumettre à une protection blessante pour la dignité et la souveraineté de l'Etat.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La commission americaine pour la question juive en Pologne.

M. Henri Morgentau, ancien ambassadeur et le général Edgar Jadwin, membres de la commision déléguée par le prés. Wilson en Pologne dans le but d'examiner les questions influant sur les relations reciproques des éléments polonais et juif, viennent d'arriver à Varsovie. Les instructions données aux délégués par le gouvernement américain, confirment des sentiments d'amité envers la Pologne et expriment la conviction que toute mesure prise pour l'amélioration du sort des Juifs sera profitable au reste de la population ainsi que tout ce qui aura pour but le bien de la Pologne entière ne pourra qu'être avantageux pour les Juifs qui l'habitent.

Les Etats-Unis accueillirent avec enthousiasme la réalisation de l'article XIII du Traité de Wilson, proclamant l'indépendance de la Pologne et seraient heureux de rendre à cette nation les services reçus. Les Etats-Unis professant une vive admiration pour Kosciuszko et Pulaski, nourrissent envers la Pologne les sentiments qu'ils éprouvent aussi pour la France dûs aux mérites de Lafayette.

Le besoin urgent de fortifier incessamment et immédiatement la Pologne, afin de la rendre capable de s'opposer aux influences bolchéviques et de combattre les intrigues de certains éléments prussiens est tellement évidente que toutes les classes sociales en Pologne—comme l'espère la commision—oublieront leurs conflits per sonnels antérieurs et actuels, et collaboreront mutuellement à la réalisation de leur principale ambition: une patrie indépendante, forte et unie, membre important de la Ligue des Nations.

Un comité chargé des affaires de l'Ukraine à Varsovie.

Un comité vient d'être formé à Varsovie par le gouvernement pour la protection des Polonais, citoyens de la République ukrainienne qui se trouvent actuellement dans la capitale. Il s'agit notamment de ceux qui appartiennent officiellement à la partie de l'Ukraine située sur le Dniéper et qui a rompu toutes relations avec la république ukrainienne occidentale. Le comité doit prendre également sous sa protection les 18000 soldats ukrainiens ayant à leur tête le gen. Timczenko, qui se sont soumis de leur propre gré au commandement des troupes polonaises lorsque celles-ci faisaient leur entrée à Łuck en Volhynie.

Conspirations allemandes en Pologne.

La P. A. T. mande le 9/7 (Kalisz):

On découvrit à Guzki, village situé dans le district de Pleszew de la province de Posnanie un dépôt d'armes et de munitions de guerre. On y trouva plusieurs caisses de cartouches, d'obus, plusieurs dizaines de mitrailleuses et autres. Relativement à ce fait toute l'administration de la fabrique et des biens de Guzki, appartenant à l'Allemand Leckow, fut arrêté. Les détenus, tous Allemands, furent confinés dans la prison d'Ostrow.

Ordre du commandant de Toruń.

La P. A. T. mande le 8/VII:

Le commandant du fort de Toruń publia un ordre du jour où il déclare manquer de paroles pour caractériser les conditions impitoyables infligées par le Traité de Paix à la nation allemande. La plus grande honte retombe sur les soldats allemands qui sont prêts à l'effacer par des actes héroïques—mais le bien de la patrie force les soldats à s'abstenir de toute action. Sans chef et sans la sanction de la nation, toute voie de violence ne pourrait que porter préjudice à l'Allemagne. Le problème le plus difficile nous attend encore: celui de quitter sans combat la terre allemande jusqu'à présent intacte.

L'ordre rappelle encore la nécessité de s'abstenir de toute action imprudente, particulièrement de tout acte de violence et de brigandage.

La constitution de Gdańsk.

La P. A. T. mande à la date du 8 juillet que la commission devant élaborer la constitution de la cité de Gdańsk s'est réunie pour une première séance. Trois places dans la commission ont été accordées aux délégués polonais.

Rétablissement du Conseil populaire polonais.

La P. A. T. mande de Gdańsk:

Un des membres de la section exécutive de la ville de Gdańsk déclara pendant la séance du 3/VII qu'on a résolu, après des négociations avec le président de la Prusse occidentale, de rétablir le Conseil populaire polonais dissout par les autorités prussiennes.

Les Allemands à Suwałki.

Le bureau de presse de Varsovie communique les nouvelles suivantes parvenues de Suwałki, contrée limitrophe entre la Pologne et la Lithuanie et qui se trouve actuellement sous la domination allemande.

La vie sous la domination des Allemands devient chaque jour plus dure. L'attitude des autorités germano-lithuaniennes à l'égard des Polonais est pleine

de rigueur et fait redouter une révolte armée de la part de ceux-ci. Les Allemands règnent en maîtres dans le pays de Suwalki en prenant pour prétexte le désir des Alliés que la population soit protégée du bolchévisme. Ce zèle des Allemands toutefois a des motifs tout différents. Il s'agit en premier lieu de séparer de l'influence polonaise les provinces prussiennes devant être soumises au plébiscite. Ensuite les Allemands veulent exploiter le pays qui leur est soumis autant que possible sous le rapport économique.

L'arrondissement de Suwałki est peuplé exclusivement de Polonais. Néanmoins les Allemands le traitent comme appartenant à la Lithuanie ethnographique. Des violences sur les habitants sont pratiquées à tout moment par les pouvoirs eux-mêmes, sans parler d'abus incessants de la part des soldats.

Dans la Galicie orientale.

On mande de Lwów ce qu suit: Un comité Ruthène qui s'est constitué récemment afin d'atténuer les différends entre les Polonais et les Ruthènes, vient de publier une proclamation engageant à un accord mutuel. La proclamation souligne que dès le premier moment de l'existence de la république ukrainienne, les Polonais avaient toujours donné des preuves de grandeur d'âme envers les Ruthènes.

Par contre, la misère et la famine sont l'unique héritage laissé par les 7 mois de domination ukrainienne.

Révolte anti-bolchéviste en Ukraine.

La P.A.T. mande de Lwów à la date du 11 Juillet que des personnes qui ont réussi à traverser le front bolchéviste apportent les nouvelles de grands changements dans le pays de l'autre côté du front. D'après ces nouvelles, les paysans en Ukraine se révolteraient contre les bolchéviques en formant des bandes qui attaquent les villes et massacrent les Juifs. Les bolchéviques publieraient des proclamations appelant à une action énergique et solidaire. Il serait dit dans ces proclamations que la bourgeoisie et les grands propriétaires fonciers commencent à prendre le dessus.

Le butin de guerre.

Le butin acquis durant les combats entre le et le 7 juillet sur le front lithuanien et blanc-ruthène comporte 8 canons, 42 mitrailleuses et plus de 2000 prisonniers de guerre outre des provisions considérables de munitions et d'instruments.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

Après avoir reglé la question agraire, la Chambre polonaise a abordé les débats sur la solution du problème ouvrier en ouvrant la discussion d'ensemble, à la séance plénière de vendredi, ce 11 juillet, sur une motion déposée par la commission des travaux publics—relativement au rendement du travail, sur celle du dép. Ziemięcki (soc. pol.) au sujet d'une part de la lutte avec le manque de travail et d'autre part des évènements qui ont eu lieu à Varsovie, ce 3 juillet.

Le dép. Skulski (union parlem. pop. nat.) a pris le premier la parole. Il a retracé le tableau de démoralisation qui règne parmi les sans travail occupés aux travaux publics, et en a rejeté la cause d'une part sur les communistes et d'autre part sur le ministère des travaux publics et sur celui de la protection du travail. L'orateur a cité quelques faits pour appuyer ses assertions générales. Le mal principal consiste en ceci que les ouvriers occupés aux travaux publics sont par trop bien payés, qu'ils ne sont pas dûment surveillés, et enfin que les employés d'enregistrement n'agissent pas dans un esprit impartial. Aussi le député a-t-il proposé de séparer le ministère des travaux publics d'avec celui de la protection du travail.

Le dép. Ziemięcki (soc. pol.) a pris la parole au sujet des sans-travail et des bagarres qui ont eu lieu le 3 du crt. Selon l'orateur, les manifestations arrangées par les masses de sans travail ont été occasionnées par suite du manque de travail. Les organes de sûreté publique ont agi un peu par trop précipitamment en tirant sur les manifestants. Le gouvernement devrait examiner scrupuleusement les accidents en question, rechercher les coupables et les punir sévèrement. D'autre part, le gouvernement en commun avec toute la société devrait organiser une action énergique en vue de procurer du travail à ceux qui en manquent encore. Du moment qu'il n'y aurait pas de sans travail, les manifestations dans le genre de celle qui s'est produite le 3 juillet, cesseront.

Le dép. Marylski (union parlem. pop. nat.) a attaqué le ministre des travaux publics, en lui reprochant de ne pas avoir effectué les travaux publics annoncés dans son projet qu'il avait présenté à la Diète aux débuts de ses séances. Un grand nombre de ces travaux n'avaient même pas été

amorcés. L'orateur a cité quelques faits pour appuyer ses arguments. Il a surtout reproché au ministère son indulgence vis-à vis les désordres qui se manifestent parmi les sans-travail occupés aux travaux publics.

A son tour, le ministre des travaux publics dans son discours a présenté toutes les difficultés qu'il a eu à vaincre dans ses efforts en vue de régler la question des sans-travail et du manque de travail. Ces difficultés étaient de nature diverse. Les plus saillantes étaient les suivantes: l'arrêt presque complet de l'industrie polonaise causé par l'administration allemande et autrichienne; le manque de matières premières; l'arrivée continue des masses de sans travail; le manque d'un nombre suffisan de surveillants et d'ingénieurs qui pourraient diriger les travaux préparés et commencés; l'agitation destructive des agents communistes et enfin la diminution du rendement du travail causée d'un part par la dissolution de la discipline générale, suite inévitable du déreglement de la vie sociale occasionnée par la guerre et d'autre part par un ravitaillement défectueux.

Comme on entreprenait très souvent les travaux publics rien que pour diminuer le nombre de sans travail en leur procurant de la besogne, l'entreprise faisait très souvent l'impression d'une oeuvre dépourvue de plan.

Tout de même, le ministre a exprimé l'espoir que le plus prochain avenir va apporter une amélioration de l'état actuel de choses. Le ministère a déjà élaboré un plan de travaux publics qui pourront être commencés sous peu. Le principal est, à l'avis du ministre, que tous: les fonctionnaires de l'Etat, la société entière et surtout les députés collaborent à cette oeuvre de rélévement national.

Après le discours du dép. Tomczak (union nat. ouvr.) qui a rejeté la cause des troubles du 3 juillet sur les communistes, sur le gouvernement et sur le parti socialiste polonais a pris la parole le ministre de l'Intérieur pour exposer son point de vue sur l'attitude prise par les organes de sureté publique dans les évenements du 3 juillet. Il redresse tout d'abord l'opinion émise sur ce sujet par les députés Ziemięcki et Tomczak, d'après laquelle la foule se serait conduite d'une manière tranquille et seule la police se serait montrée par trop pressée de recourir aux armes. D'après l'enquête établie par le gouvernement, la police n'a tiré que là où la foule instiguée par les agents communistes ne voulait pas consentir à remplir l'ordre donné de se disperser. D'ailleurs, les pouvoirs gouvernementaux avaient été attaqués les premiers par deux coups de revolver et injuriés par des cris criminels. Dans ces circonstances, étant donné l'état exceptionnel qui est toujours en vigueur, la police ne pouvait pas ne pas riposter. Dans la fin de son discours, le ministre s'est adressé aux représentants des ouvriers en les invitant à propager parmi les masses ouvrières la nécessité de combattre le bolchévisme, de s'astreindre aux ordres donnés par le gouvernement et de s'accoutumer à la manière partout pratiquée de présenter ses demandes en envoyant ses délégués auprès des corps respectifs.

La discussion sur ce sujet sera continuee aux prochaines séances pléuières de la Diète.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES.

Une société anonyme par actions sous la raison sociale „Banque de Crédit Hypothécaire" à été créée à Varsovie. Cette banque aura pour but, entre autres, de subvenir aux bescins des chemins de fer de banlieue et de servir d'intermédiaire dans les transactions concernant les immeubles situés sur les terrains des villes.

Le Conseil des Ministres a décrété la mise en vigueur du principe du libre commerce des produits de la récolte prochaine et une réduction très considérable des contigents obligatoires.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a confirmé les statuts de la Chambre de Commerce Polono-Suisse à Genève. La Chambre se propose de publier un „Bulletin de la Chambre de Commerce Polonaise en Suisse": elle sera divisée en sections suivantes: 1) section commerciale 2) section industrielle 3) section financière 4) économique 5) agraire et 6) judiciaire.

Mr. Jan Zaborowski sera président, Mr. l'ingénieur Wilkoszewski—vice-président et le prince Al. Lubomirski—sécrétaire de la Chambre.

La pénurie de charbon se fait toujours sentir en Pologne, la production du bassin houiller de Dombrowa ne pouvant pas satisfaire aux besoins du pays. Les industriels réclament la convocation d'un congrès spécial à Varsovie afin de pouvoir délibérer sur les mesures à prendre pour trouver une issue de la situation précaire qui menace de ruine l'industrie renaissante de la Pologne.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".